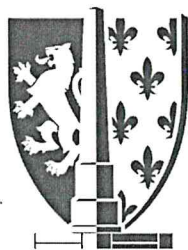


REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA PORTE DU HAINAUT



VILLE d'HAULCHIN

4, Place de la Mairie 59121 Haulchin  
Tel : 03 27 44 94 72 / Fax : 03 27 43 88 69  
mairie@haulchin.fr

## ARRETE DU MAIRE

### **PORTANT DES RESTRICTIONS DE STATIONNEMENT**

**RUE DE LA PYRAMIDE**

Monsieur le Maire de la Commune d'HAULCHIN,

Vu le Code de la Route et en particulier les articles R44 et R225,  
Vu l'article L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les travaux de réfection d'un branchement ENEDIS aérien sur façade réalisés par la SAS SGE OLCZAK (13, rue de la République – 59187 DECHY) au 10, rue de la Pyramide,

#### **ARRETE**

Article 1 : Les restrictions de stationnement, énoncées dans les articles ci-dessous, prendront effet le jeudi 30 novembre 2023 de 8h00 à 16h00.

Article 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Article 3 : La signalisation nécessaire matérialisant ces restrictions sera placée aux extrémités des sections affectées.

Article 4 : Les contraventions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

Article 5 : Les Services de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont l'affichage et la diffusion seront assurés par Monsieur le Directeur Général des Services dans les conditions habituelles.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié et affiché, les infractions à ses dispositions seront constatées et dans les conditions réglementaires habituelles par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'en vertu du Décret n°65-29 du 11 janvier 1965 modifié relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

A Haulchin, 14 novembre 2023

Le Maire,  
Bruno RACZKIEWICZ



*Vincent CHARVET  
Adjoint au Maire*